

la plume et le plumbeau

L'avortement

Depuis la présentation de la fameuse loi et surtout depuis la lettre de l'épiscopat, tout le monde ne parle que d'avortement. Je ne puis faire autrement qu'en parler à mon tour. Je n'ai pas besoin de vous dire que je suis contre. J'ai trop le respect de la vie humaine pour penser autrement, même si cette vie n'est qu'à l'état embryonnaire.

Je sais que des bonnes âmes invoquent le témoignage de saint Thomas d'Aquin et quelques autres philosophes du Moyen-Âge qui croyaient que la vie ne commençait que quarante jours après la conception par un garçon et quatre-vingts jours pour une fille. La science moderne a fait de ces vieilles idées et affirme que la vie du fœtus commence dès l'instant de la conception. Le détruire c'est donc le tuer, c'est donc un crime, crime contre nature et contre la loi de Dieu.

C'est ici que la loi des hommes veut s'interposer et permettre l'avortement dans certains cas bien déterminés. J'accepterais que lorsque la vie de la mère est en danger mortel, on puisse lui enlever son enfant, car, alors, de toute façon, il ne pourrait survivre, il est condamné à mort. Mais ce cas est extrêmement rare nous disent les médecins. Mais, dans tous les autres cas, même si la femme est menacée dans sa santé, physique et mentale, il faudrait trouver une autre solution, la faire soigner.

On invoque aussi les cas de viol. Ils sont plus rares qu'on ne le pense. Quand une jeune fille est violée dans un motel où elle a suivi un beau séducteur, il faut qu'elle soit d'une naïveté inconcevable pour ne pas imaginer ce qui l'attend. On peut dire qu'elle est en grande partie consentante. Elle doit donc accepter les conséquences. Il y a des services sociaux qui s'occupent de ces cas.

Que pouvons-nous faire pour empêcher cette loi d'être votée? Il n'est pas suffisant d'en parler entre femmes. Il faut organiser des groupes de pression qui pourront agir au niveau gouvernemental.

Surtout qu'on ne se laisse pasurrer en disant que cette loi empêchera les avortements clandestins. Même dans les pays qui permettent l'avortement, sur simple demande, les avortements clandestins continuent. Il serait préférable de lutter contre ces derniers par tous les moyens que les lois mettent à notre portée: améliorer l'éducation, cultiver le sens moral de la jeunesse, punir sévèrement les avorteurs.

Mamie

Les merveilles de l'hiver en photos!

Découvrez les joies de la prise de vue en hiver! Quand vous faites une randonnée avec votre famille, n'oubliez pas d'apporter votre appareil photo et une bonne provision de films en couleurs pour que vous puissiez rapporter des photos-souvenirs.

Quels que soient vos sports préférés: ski, traine-sauvage, patinage, promenades en ski à travers la campagne ou simplement une balade en automobile, vous serez heureux d'avoir apporté votre appareil. Il est aussi facile de prendre des photos en hiver qu'en été si vous suivez les quelques conseils suivants.

Vous pouvez prendre des instantanés de joyeux enfants dans un traineau ou d'un futur joueur de hockey professionnel faisant ses prouesses sur un étang gelé, en fixant ces mouvements à angle droit ou à un angle d'environ 45 degrés. Cependant, prenez soin d'enlever, à l'aide d'un linge propre, la neige ou l'humidité qui aurait pu se loger sur la lentille sinon vos photos seront floues. Vos photos prises "sur le vif" seront remarquables par leur naturel, si vous les prenez à l'insu de vos amis et de votre famille.

Les paysages d'hiver font d'intéressantes compositions si vous utilisez un éclairage approprié. Les journées claires et ensoleillées donnent de très belles images car les ombres accentuent les reliefs de la neige, surtout quand vous utilisez un éclairage latéral. Les ombres sont alors sur l'axe horizontal de votre photo. Les scènes à contre-jour produisent des effets dramatiques pourvu que l'objectif soit protégé des rayons de soleil par un parasoleil ou si vous préférez avec votre main.

Lorsque vous photographiez la neige directement éclairée... c'est-à-dire le soleil derrière vous... vous obtiendrez des photos ennuyeuses. Cependant, un éclairage direct, particulièrement quand vous photographiez vos amis en gros plans, produit d'excellents résultats. La lumière met en relief certains détails qui n'apparaîtraient pas sur des photos prises avec un obturateur à contre jour.

Les couchers de soleil en hiver sont superbes et vous pouvez les photographier même avec l'appareil photo le plus simple. Attendez pour opérer

que le soleil s'abaisse à l'horizon et photographiez droit devant vous. Essayez de composer la scène avec quelques objets ou des personnes à l'avant-plan et vos photos seront des plus réussies.

Les sports d'hiver et les joyeuses randonnées avec votre famille rendent la vie bien agréable en cette froide saison. Vous pouvez conserver ces heureux souvenirs en photos: à condition de ne pas oublier votre appareil et beaucoup de films couleur.



Un mets au poulet qui fera caqueter votre famille. Châtaignes et aux champignons.

POULET MINUTE

Remariage

courrier de Mamie

La crème sûre commerciale peut rendre excitant un simple plat de poulet. Le poulet étant une viande économique, on en mange plus souvent que du temps de "la poule au pot tous les dimanches". Pour empêcher que votre famille ne s'en fatigue variez souvent la présentation. Le Bureau canadien des produits du lait vous offre aujourd'hui deux recettes savoureuses à souhait ou la crème sûre contribue son goût piquant et sa texture veloutée.

Pour faire le poulet Stroganoff Minute, dorer les morceaux dans le beurre. Couvrir la marmite et cuire à feu doux jusqu'à tendreté. Déglacer la sauce avec du bouillon de poulet (issu de cubes) et transformer en Stroganoff par l'addition de champignons en conserve et de crème sûre commerciale. Servir avec des nouilles ou du riz.

Si vous préférez un poulet au four, vous aurez encore moins de soucis avec notre seconde recette. Cette fois, vous mêlez de la crème sûre commerciale, du mélange déshydraté de soupe à l'oignon et de la crème de champignon en conserve. Vous versez sur des poitrines de poulet dorées et vous laissez cuire à four doux. Un petit truc en passant: si le mélange déshydraté et la crème sûre sont mêlés quelques heures d'avance, les morceaux d'oignon amollissent et la sauce est plus onctueuse. Même si la recette mentionne des poitrines de poulet, les amateurs de viande brune peuvent fort bien leur substituer des cuisses.

Poulet Stroganoff (4 portions)

- 1 poulet à Barbecue (2 1/2 à 3 lbs) coupé en morceaux.
- 3 c. à soupe de beurre
- 1 1/2 tasse d'oignon haché
- 3 c. à soupe de farine
- 1 1/4 v. à thé de thym
- 1 1/4 c. à thé de sel
- 3 cubes de bouillon de poulet
- 1 2/3 tasse d'eau bouillante
- 1 boîte (5 onces) de champignons tranches
- 1 demard de crème sûre commerciale
- Persil haché

Saler et poivrer le poulet. Dans une grande poêle, fondre le beurre et y dorer le poulet sur tous les côtés. Couvrir et laisser cuire à feu doux 25 minutes ou jusqu'à tendreté, retournant le poulet de temps à autre. Retirer de la poêle et garder chaud. Sau-

ter l'oignon dans la graisse de poulet jusqu'à tendreté. Retirer du feu, incorporer farine, thym et 1-4 c. à thé de sel. Dissoudre les cubes de bouillon dans l'eau bouillante et ajouter graduellement à la farine assaisonnée. Incorporer les champignons et leur jus et cuire sur feu doux, remuant sans arrêt, jusqu'à épaississement et saupoudrer de persil. Servir immédiatement.

Poulet à la crème sûre vite fait (8 à 10 portions)

- 1 paquet (3 onces) de soupe à l'oignon déshydraté
- 1 boîte (10 onces) de crème aux champignons
- 12 poitrines de poulet
- Sel et poivre
- 1 1/4 tasse de beurre
- Amalgamer crème sûre, mélange de soupe à l'oignon et crème aux champignons. Laisser reposer au réfrigérateur quelques heures. Préchauffer le four à 325 F. Saupoudrer le poulet de sel et poivre. Fondre le beurre dans une grande poêle; y dorer le poulet. Dans une grande casserole peu profonde disposer les poitrines de poulet. Couvrir de la sauce. Cuire à four préchauffé 1 heure ou jusqu'à tendreté.



M. et Mme Michel Bourcier (Hélène Ricard) du Cap-de-la-Madeleine ont fait part de la naissance d'un fils baptisé Laurent-Michel-Pierre. Parrain, M. Laurent Ricard, oncle, marraine, Mlle Edith Bourcier, tante, Porteuse, Mlle Lise Gouin.

M. et Mme Maurice Millette (Clémence Noël) de Yamachiche, font part de la naissance d'un fils baptisé Joseph-Hector-Jacques. Parrain et marraine, M. et Mme Hector Beland, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Marielle Beland, cousine de l'enfant.

DEMANDE: Etant veuve depuis quelques années, je ne suis pas hors d'âge. J'ai soixante ans et je voudrais me remarier avec un monsieur très bien, qui a de belles qualités d'homme, qui est sérieux et honnête, bon catholique, qui ne boit pas, qui n'est pas jaloux, qui est travailleur et affectueux. J'ai bonne santé et mes enfants sont tous placés, sauf une fille qui me quittera bientôt. Que pensez-vous de mon idée?

UNE QUI PLEURE SOUVENT

Reponse: Si vous rencontrez la perle rare que vous décidez dans votre lettre, n'hésitez pas à vous remarier. Soixante ans ce n'est pas la jeunesse, bien sûr, mais il vous reste encore plusieurs belles années à vivre. Et on vit mieux à deux, quand on s'entend bien, que dans la solitude.

— 0 —

Reponse à Madame X: Je sais qu'il existe à Trois-Rivières une association de diabétiques, Malheureusement, j'ignore le nom et l'adresse de la présidente. C'est pourquoi je prie une des personnes qui font partie de cette association de m'en communiquer quelques détails.

— 0 —

Reponse à Mme XYZ: Si le prêtre n'a pas répondu à votre demande c'est sans doute que vous ne vous êtes pas bien expliquée. Allez voir un autre prêtre et parlez-lui bien clairement. Peut-être vous accordera-t-il cette liberté que vous réclamez.

— 0 —

Reponse à Amitté: Vous n'avez pas mis de pseudonyme mais vous avez terminé votre lettre par le mot amitié, j'espère que vous vous reconnaîtrez. (a) Quatre sorties en fin de semaine, ce n'est pas exagéré et une jeune fille ne peut passer ainsi pour une fille légère. Evidemment, si elle est très sérieuse, elle ne sortira pas si souvent. Mais pourvu qu'elle travaille bien en classe et qu'elle aide sa mère à la maison, on ne peut lui faire beaucoup de reproches. (b) Quelques petits baisers rapides et corrects ne font pas perdre sa réputation à une jeune fille de quinze ans. (c) Dans une salle de danse, il faut garder une certaine dignité, ne pas rire trop haut, ne pas s'exciter, ne pas s'isoler avec un danseur, et surtout danser convenablement (pas trop collée). (d) Personne ne peut rien trouver à redire si une fille va souvent à la

normale. On ne peut pas dire que vous êtes vraiment grandes.

— 0 —

Reponse à Découragée: Je sais que c'est bien pénible de souffrir d'arthrite parce que c'est une maladie qui ne se guérit jamais totalement. Mais il existe à Trois-Rivières un spécialiste qui s'occupe de bien à ses malades. Informez-vous aux hôpitaux pour connaître son nom. Dans certains cas un orthopédiste peut vous aider, de même que des traitements de physiothérapie.

Bien que votre santé ne soit pas bonne vous avez de belles consolations dans la vie: un bon mari et des enfants qui sont votre bonheur et votre joie.

Je regrette de ne pas avoir pu vous répondre par la date demandée. Je dois répondre aux lettres par ordre d'arrivée, autant que possible.

— 0 —

Reponse à Alexandre: Pour

ce bal, il serait gentil de votre part d'offrir un petit bouquet à votre amie. Mais vous n'avez pas à lui faire un cadeau, ni elle non plus n'a pas à vous en offrir un.

— 0 —

Aux lectrices: Confiez vos problèmes à Mamie qui vous répondra dans ces colonnes et non par lettre personnelle. Veuillez ne signer que d'un pseudonyme et adresser: Le Courrier de Mamie, Le Nouvelliste, Trois-Rivières, Qué.

ANNONCE: IRRITATION des REINS FREQUENTE chez les FEMMES

Beaucoup plus de femmes que d'hommes souffrent d'irritations ordinaires des reins ou de la vessie, causes de tensions et de nervosité dues à des infections fréquentes. Vous pouvez aussi en perdre le sommeil et souffrir de maux de tête, de maux de dos et vous sentir fatiguée, déprimée. Dans ce cas, CISTEX procure habituellement du soulagement en éliminant les microbes de l'urine et aide en soulageant la douleur. Procurez-vous CISTEX dans votre pharmacien aujourd'hui même.

MANUFACTURES LTÉE.
LaSalle
FACTORIES LTD.

Pour la St-Valentin le 14 février

VOICI QUI TOUCHERA SON COEUR COMME LA FLÈCHE DE CUPIDON



ENS. PEIGNOIR ET ROBE DE NUIT EN COTON POLYNOSIC

Prix spécial LaSalle

688

UN TRÈS ÉLEGANT ENSEMBLE DE NUIT

Le peignoir boutonné sur le devant. Empiècement à effet de broderie. Empiècement à l'encolure ainsi qu'au corsage et aux poignets. La robe de nuit est garnie de velours. Manches, garnitures. La robe de nuit est encolure carrée et aussi garnie de broderie ajourée et garnitures de velours. Couleurs: rose, jaune, corail, bleu. Tailles dames P.M.G.

Pour la St-Valentin BOÎTES DE CHOCOLATS EN FORME DE COEUR de Smiles' & Chuckles

Prix spécial LaSalle

.99 à 3.59

Valeurs 1.10 à 4.99

LaSalle 22 centres d'économie familiale pour mieux vous servir

Trois-Rivières - Rue Royale PRÈS DU PARC PIE XII AU ROND-POINT

HEURES D'AFFAIRES lundi, mardi, mercredi, samedi: 9 h. a.m. à 6 h. p.m. jeudi et vendredi: 9 h. a.m. à 9 h. 30 p.m.

Mondanités

M. et Mme Clovis Héroux et leurs deux filles

Jacqueline et Louise, de Yamachiche, sont de retour d'une quinzaine passée à Miami, Floride.

M. et Mme Léopold Ouellette, de Montréal, ont rendu visite à la famille Athanase Jovai de Lemieux.

M. et Mme Gaston Blanchette de Lemieux, ont passé la fin de semaine à Montréal, chez des parents.

M. et Mme Rosaire Taignant, de St-Pierre les Becquets ainsi que M. et Mme François Milot, de Trois-Rivières-Ouest effectuent présentement un voyage de trois semaines à Miami.

PHOTOS DE MARIAGE

POUR 1968 RESERVATION IMMÉDIATE

FUTURS MARIÉS: Des centaines de mariés par le passé nous ont confié le soin de leurs photos de mariage. Tous sans exception se sont dit émerveillés de voir la qualité et le style des photos.

VOUS VOUS FÉLICITerez d'AVOIR CONFIE ce TRAVAIL DÉLICAT à UN STUDIO DYNAMIQUE ET EXPERIMENTÉ.



STUDIO
Louis-Brac
TROIS-RIVIÈRES

882, Champflour 378-5522

ANNONCE:

Plan d'amaijrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Établissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran. Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et de vous aide pas à retrouver

la sveltesse de votre ligne; si les livres et les poudres réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît à vue—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Me Pinard fournit des renseignements sur le pavillon Georges Frédéric

Le premier but du Pavillon: recevoir les personnes âgées

Vérification effectuée par M. Pominville

La situation financière de la ville est excellente

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Le premier magistrat de Drummondville a tenu à faire remarquer, au cours de sa causerie hebdomadaire à la radio locale hier après-midi, que les rues de la cité avaient été débarrassées de la neige par un bon travail de circulation librement, après la tempête qui s'était abattue sur la ville durant la journée de samedi et durant la nuit.

Tournoi Midget

Le maire Bernier s'est dit des plus heureux de la tenue du quatrième tournoi international de hockey midget, qui se déroule présentement au centre civique de la rue Cockburn, et qui se continuera toute la semaine, pour prendre fin le 18 février prochain, et auquel participent 58 équipes venues de tous les coins de la province et même de l'étranger. C'est là, dit-il, une excellente publicité pour Drummondville, et les organisateurs bénévoles méritent des félicitations pour leur excellent travail.

Décoration

M. Roger Cournoyer, président de l'organisation du tournoi pour la quatrième année consécutive à Drummondville, a été le récipiendaire de la plus haute décoration de mérite de la Légion canadienne, qui lui fut remise par le président provincial, M. Ricard. Il mérite toutes nos félicitations pour son excellent travail qui attire des foules nombreuses à Drummondville chaque année.

Visite

La cité de Drummondville recevait jeudi dernier, la visite de M. Roger Pominville, de la firme Dufresne-McLagan-Daignault, de Montréal, ingénieurs consultants et spécialistes en administration municipale, pour examiner la situation financière de la ville et pour conseiller également sur la façon d'administrer les finances municipales.

M. Pominville ne connaît absolument rien sur Drummondville, a renchérit le maire Bernier, puisqu'il en est à sa première visite, mais il a été étonné de juger la façon avec laquelle la cité est administrée, et ce, depuis 1956. Il a constaté qu'une somme d'un demi-million de dollars pour des travaux divers, avait été capitalisée sans augmenter la taxe foncière.

En 1956, le budget dont disposait l'administration municipale était de un million de dollars, alors qu'en 1968, il est passé à trois millions. Durant près de trois heures, jeudi, après-midi, M. Pominville, a analysé la situation financière de la cité avec les officiers municipaux. Il en fut de même le lendemain, le spécialiste en administration municipale s'intéressant surtout au service de la dette consolidée, répondant à toutes les questions que lui posaient les officiers et en posant lui-même afin d'être bien au courant de toutes les opérations. M. Pominville doit d'ailleurs revenir cette semaine pour continuer son travail. Il est fort possible que la

séance régulière de lundi soir soit ajournée au 19 février afin d'être alors en mesure de présenter le budget pour l'année 1968.

Interrogé sur la possibilité pour la ville d'engager un spécialiste en administration municipale à plein temps, le maire Bernier a répondu qu'il n'en était pas question, puisque sur 1.700 municipalités, très peu ont déjà consulté un spécialiste du genre. Comme Drummondville veut être citée en exemple dans tous les domaines à travers la province, comme elle l'est présentement dans le sport, nous pourrions avoir recours à ces spécialistes chaque fois que le besoin s'en fera sentir afin de maintenir des finances saines dans l'administration municipale étant donné que tous les officiers municipaux sont hautement intéressés à fournir un effort maximum pour y arriver.

Semaine de l'électricité

Le maire Bernier a révélé en terminant sa causerie, que la cité de Drummondville était une bonne cliente pour la consommation de l'électricité, puisqu'en 1967, il en coûte près d'un quart de million pour l'usage électrique dans tous les services municipaux, dont \$100.000 pour l'éclairage des rues, \$40.000 pour alimenter les turbines au filtre municipal, le centre civique, le stade de baseball, le garage municipal. Les autres propriétés de la ville ont également nécessité une dépense de quelques milliers de dollars.



(Photo: JPC)

LE PREMIER MAGISTRAT DE DRUMMONDVILLE, M. Philippe Bernier, a proclamé officiellement ouverte, samedi après-midi à l'hôtel de ville, la "semaine nationale de l'électricité", en présence d'un grand nombre de personnes pour la plupart intéressées dans ce domaine.

On reconnaît ici dans l'ordre, MM. Albert Faucher, gérant local de l'Hydro-Québec, Robert Malouin, président de la Ligue électrique, S.H. le maire Philippe Bernier, et M. Vincent Cardin, président de la Corporation des maîtres-électriciens de Drummondville.

Le maire Bernier et la semaine de l'électricité

Les électriciens tiennent à éviter les pires ennuis à la population

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — S. H. le maire Philippe Bernier a présidé, samedi après-midi, à l'hôtel de ville, à la proclamation officielle de la "semaine nationale de l'électricité", en présence de plusieurs invités de la profession, dont le président de la Ligue électrique, M. Robert Malouin et le président de la Corporation des maîtres-électriciens, M. Vincent Cardin.

Le premier magistrat avait en quelque sorte présidé à une ouverture antérieure au centre civique, vers midi, lorsqu'il mit le contact sur le bouton qui illuminait la surface glacée du centre civique, marquant l'ouverture du tournoi international de hockey midget.

Le maire s'est dit très heureux de présider à la proclamation de cette semaine nationale de l'électricité et de la région, qui comprennent toute l'importance d'une telle semaine en mettant la population en garde contre les méfaits d'une filerie non adéquate qui peut occasionner un désastre et même des pertes de vie.

M. Malouin

Le président de la Ligue électrique de Drummondville, M. Robert Malouin, a remercié le premier magistrat et les membres de son conseil pour cette magnifique réception, qui est le symbole identique de notre maison-médaille, puisque nous avons le conseil de ville par excellence, qui est lui aussi, un symbole de qualité.

Cette année, a dit M. Malouin, nous avons voulu faire diversion durant cette semaine de l'électricité. C'est pourquoi nous avons associé M. Roger Cournoyer, président du tournoi in-

ternational de hockey midget à notre mouvement, en offrant six lampes-étude aux participants des différentes équipes qui participent au tournoi, et qui seront remises aux six meilleurs joueurs lors de la finale de dimanche prochain.

Ces lampes permettront aux récipiendaires de mieux préparer leurs études, puisqu'en plus du hockey, ils doivent poursuivre des études. Ces lampes se révéleront d'une grande utilité dans leurs moments de réflexion. Cette réception marque également le côté positif de notre campagne, puisque la cité veut rendre service à ses concitoyens en proclamant cette "semaine électrifiante".

Je tiens à rendre hommage ici à M. Albert Faucher, directeur-gérant de l'Hydro-Québec, qui fournit l'élement essentiel à l'électricité: la bouille blanche qui alimente les machines qui produisent l'électricité.

M. Cardin

Le président de la Corporation des maîtres-électriciens de cette ville, M. Vincent Cardin, a tenu également à remercier les autorités municipales pour cette magnifique réception. Il a fait l'éloge du maire Bernier qui se préte à toutes les réceptions, et ne cesse de demander la collaboration de tous ses concitoyens dans quelque domaine que ce soit.

Décoré

A l'issue de la réception, M. Cardin invita M. Malouin à remettre au premier magistrat de la ville, le bouton-symbole de la semaine nationale de l'électricité. Après quoi, le maire Bernier fit la proclamation officielle en ces termes: "En raison de l'importance de l'électricité et de l'industrie électrique dans l'accroissement économique, industriel et commercial de notre région, et de vouloir stimuler l'opinion publique sur le rôle de premier plan que jouent les services électriques dans la vie quotidienne, de pouvoir encourager l'usage efficace et sûr de l'électricité et des appareils électriques en insistant sur la

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Le pavillon Georges-Etienne Frédéric, qui a été construit sous l'administration libérale provinciale, avait pour but de recevoir les personnes âgées de la ville et la région d'abord, de façon à pouvoir héberger les personnes du Foyer St-Paul, devenu beaucoup trop exigu et ne répondant plus aux besoins de l'heure. Par la suite, toutes les personnes nécessitant un hébergement, mais dont les moyens de fortune n'étaient pas suffisants pour subvenir à elles-mêmes.

C'est le député du comté Me Bernard Pinard, qui a apporté ces précisions au cours de son entretien hebdomadaire sur les ondes locales samedi après-midi, en commentant la réunion du comité du bien-être et des services hospitaliers de la Chambre de Commerce du comté, présidée par le Dr Gaston Rodrigue.

Devant le grand nombre de demandes d'admission au foyer St-Paul et même à l'hôpital Ste-Croix, un inventaire des besoins hospitaliers fut institué afin de trouver une solution au problème. C'est alors que la construction du pavillon Georges-Frédéric fut décidée afin de pouvoir recevoir les personnes âgées qui étaient sans foyer et qui pourraient trouver place dans un autre endroit.

Consultation

Après une rencontre avec le ministre de la Santé, il fut convenu de construire une école pour les infirmières sur le campus de l'hôpital, ce qui permit de libérer le quatrième étage de l'hôpital pour y recevoir un plus grand nombre de patients et ainsi soulager la longue liste d'attente, toujours selon les cas prioritaires puisque le nombre de lits était limité. Même avec ces améliorations, la situation demeurait identique, à cause du nombre élevé des personnes nécessitant des soins hospitaliers aussi bien que des soins de garde.

"J'ai contribué personnellement à l'amélioration et à la création de ces services, a ajouté le député, et des avant que les travaux de construction du pavillon soient terminés, l'édifice s'aurait déjà trop petit puisque la vocation du début avait complètement été faussée, en ce sens qu'en plus d'admettre les personnes âgées de toutes catégories, on admet même les malades chroniques, de sorte que les locaux actuels sont nettement insuffisants pour répondre aux besoins.

Sans vouloir jeter de blâme à qui ce soit, je trouve étrange qu'après avoir réussi à résoudre partiellement le problème d'hébergement à Drummondville, on ignore complètement des discussions de ce genre, alors que je possède encore suffisamment d'influence auprès du gouvernement pour obtenir les services essentiels dont la ville et le comté ont un impérieux besoin. Le rôle du député est de travailler à la réalisation des besoins de son comté, et c'est toujours avec un vif plaisir que je me fais l'interprète de mes concitoyens auprès du gouvernement pour revendiquer leurs droits à quelque niveau que ce soit.

J'ai été informé à l'issue de la rencontre des représentants des services hospitaliers locaux et diocésains, que la pension des personnes actuellement hébergées au pavillon Georges-Frédéric, serait augmentée selon l'âge des pensionnaires auxquels on impose des dépenses de façon à ce qu'ils n'aient pas un avoir de plus de \$1.000, avec rétroactivité jusqu'à concurrence de \$83 par mois.

Je ne voudrais pas faire de politique je me fais l'interprète de la vocation du pavillon Georges-Frédéric, mais je suis au courant que personne au moins y est actuellement logée et qu'elle jouit d'un avoir d'au moins \$25.000 ce qui n'est pas normal, puisque la majorité des autres pensionnaires qui y sont admis, ne jouissent que de leur pension. Cette dame, malgré son âge avancé, pourrait tout aussi bien se trouver dans un autre endroit afin de permettre aux autres de bénéficier de l'hébergement pour lequel l'édifice a été construit.

Le député a déclaré qu'il entreprendrait dès cette semaine, des démarches auprès du ministre de la Santé et du Bien-Être, pour tenter de remédier à cet état de choses qui n'est pas normal et qui ne correspond pas à la vocation première pour laquelle le pavillon a été construit, même si au départ, 14 pour cent des personnes de l'extérieur devaient être admises.

Libéraux

M. Pinard a également ajouté que l'Association libérale était sensibilisée aux problèmes constitutionnels, et qu'un comité a été formé et mis sur pied à cet effet, et qu'il sera lui-même à même d'animer les travaux de ce comité lorsqu'il aura fourni des informations beaucoup plus précises et à point, et qui formeront la base d'un programme électoral. Le député de Drummondville devait assister dimanche soir au dîner-bénéfice des libéraux au Château Frontenac à Québec, au cours duquel le chef de l'opposition, M. Lesage, était le conférencier, pour soumettre un plan d'attaque avec de nouvelles idées, en vue de préparer une élection-éclair toujours possible, puisque le parti libéral, dit-il, constitue encore la meilleure équipe de ren-



(Photo: J.P.C.)

L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES VOYAGEURS DE Commerce de cette ville, tenait samedi soir à St-Majorique, sa soirée canadienne annuelle, au cours de laquelle il y eut échange de cadeaux entre les voyageurs et leurs compagnes, suivi d'un souper à la Roberto, et d'une

danse avec orchestre. Dans l'ordre des responsables de l'organisation de cette soirée, MM. Bruno Boissonneault, ex-président, Bertrand Gagné, trésorier de l'Association, Bernard Boivin, responsable du comité des activités sociales et Eddy Couture, président de l'APCV

Dans les rues de la ville en fin de semaine

Plusieurs accrochages imputables à la chaussée glissante

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Quelques accidents de circulation survenus dans les limites de la cité en fin de semaine, ont fait pour plusieurs centaines de dollars de dommages sans tou-

tefois enregistrer de blessés, et la plupart de ces accidents furent imputables à la chaussée glissante.

St-Joseph-St-Damien

Deux véhicules sont entrés en collision vendredi après-midi, à l'angle du boulevard St-Joseph et de la rue St-Damien, et ont subi pour quelque \$400 de dommages. Il s'agit de ceux de Réal Valade, de Ville St-Michel et de Laurentian Motor de Montréal, conduit par M. Henri-Paul Trudel.

Trudel circulait de l'ouest à l'est sur le boulevard St-Joseph, suivi de Réal Valade, lorsqu'il appliqua les freins à la rue St-Damien, forçant ainsi Valade à faire de même, mais le véhicule glissa sur la chaussée pour aller donner contre celui de Trudel et causer les dommages précités.

Brock-Lowring

Samedi avant-midi, deux automobilistes de l'extérieur sont entrés en collision à l'angle des rues Brock et Lowring dans le bas de la ville et leurs véhicules ont subi des dommages de quelque \$250. Il s'agit de MM. Yves Dumont, de St-Hyacinthe et de Jean-Noël Lafontaine, de Repentigny.

Dumont circulait du sud au nord sur la rue Lowring, lorsqu'il fut heurté par celui de Lafontaine, qui circulait de l'ouest à l'est sur la rue Brock et qui ne vit pas assez tôt celui de Dumont.

St-Pierre-Boulevard Lemire

Samedi après-midi, Normand Lapointe, de St-Germain, qui conduisait un véhicule de Hé-

roux et Thibodeau, de cette ville, du sud au nord sur la rue St-Pierre, vit venir celui de la firme "Les Industries de l'Est", conduit par Gaston Beaudoin, de Drummondville-sud. Croyant à une collision éventuelle, il appliqua les freins, mais perdit la maîtrise du volant pour aller s'arrêter sur la galerie de M. Cyprien Laforce et causer des dommages à son véhicule pour environ \$500 et pour une cinquantaine à la propriété Laforce, le second véhicule s'en tirant sans anicroche.

St-Edouard-Lindsay

Hier matin vers 8 hres, les véhicules de MM. Ernest Leclerc, de cette ville et d'André Hamel, de St-Joachim de Courval se sont heurtés à l'angle des rues Lindsay, St-Edouard et ont subi des dommages de quelque \$450.

Leclerc circulait de l'est à l'ouest sur la rue Lindsay, et il tenait d'arrêter à la rue St-Edouard en voyant venir Hamel, mais à cause de la surface glacée, son véhicule alla donner contre celui d'Hamel qui se dirigeait du sud au nord sur la rue St-Edouard.

Quatre autos

Un autre accident imputable à l'état de la chaussée est survenu hier midi sur la rue Brock et a causé pour plusieurs centaines de dollars de dommages à quatre véhicules. Le jeune conducteur de l'un des véhicules perdit soudainement la maîtrise du volant pour aller causer des dommages à trois autres automobiles en stationnement.

Ligue Interscholaïque de hockey

Le Secondaire V remporte facilement le championnat

DRUMMONDVILLE (R.G.) — Le Secondaire V a remporté le championnat de la saison régulière de la ligue interschololaïque de hockey avec douze points d'avance sur ses plus proches rivaux, l'école des Métiers.

En effet, le Secondaire Cinq a remporté sa dernière victoire de la saison régulière contre l'École des Métiers par le compte de 3 à 1. Yvon Lambert a compté deux filets, tandis que les autres compteurs furent Robert Blanchette, Marcel Jutra, et Jean Lavigne.

L'unique but de l'école des Métiers a été compté par Denis Dupéré. Dans la deuxième joute du dernier programme régulier, le Collège St-Bernard a vaincu le Jean-Raimbault par le pointage de 8 à 2. Réjean Lacharité, Jocelyn Veilleux et Gaston Blais

ont obtenu deux filets, tandis que les autres ont été comptés par Noël O'Duff et Pierre Rincault. Serge Ledoux et Maurice Lagueux ont compté pour le Jean-Raimbault.

Les semi-finales opposeront le Jean-Raimbault à l'école de Métiers et le collège St-Bernard au Secondaire V.

Position des équipes

	pj	g	a	pp	pc	pts
Secondaire V	12	11	1	0	54	17
E.M.D.	12	4	6	2	36	10
C.S.B.	12	5	7	0	25	29
Raimbault	12	2	8	2	23	39

Compteurs

Yvon Lambert	25
Robert Nappert	15
Georges Dupont	14
Robert Blanchard	13
Denis Dupéré	11
Jean Lavigne	11



(Photo: R.G.)

A l'ouverture officielle du tournoi international midget de Drummondville, le premier magistrat de la cité, M. le maire Philippe Bernier, a également ouvert la semaine de l'électricité. On le voit ici se versant du café à la réception précédant la première mise au jeu. Il est accompa-

gné de MM. Roger Cournoyer, organisateur du tournoi, Vincent Cardin, président de la Corporation des électriciens et Robert Malouin, président de la Ligue électrique du Québec (Voir les résultats dans les pages sportives).

Participation des élèves et des autorités scolaires

Réussite totale du festival étudiant



LE CARNAVAL DE WARWICK a connu son apogée samedi soir dernier, alors qu'on a procédé au couronnement de la nouvelle reine 1968, soit Pierrette première, qui a succédé à Rachel première, reine 1967. L'heureuse élue, Mlle Pierrette Laroche, s'est vu couronner par le député du comté, M. Roch Gardiner, tan-

VICTORIAVILLE (Y.T.) — Plusieurs manifestations sportives, des soirées de danse, un concours d'amateurs, une représentation théâtrale, une soirée d'animation, une messe communautaire, un super-monstre, tels sont les principaux points du festival d'hiver des étudiants du niveau secondaire de Victoriaville, qui s'est déroulé de vendredi à dimanche.

Le point culminant du festival semble avoir été la joute de hockey entre les élèves et les professeurs, vendredi après-midi. En effet, le centre sportif Jean Béliveau était bondé à capacité, et l'enthousiasme y était tellement exubérant que les arbitres ne pouvaient arrêter le jeu parfois, les joueurs n'entendant pas le sifflet. On comprend l'enthousiasme des jeunes, si on considère que leurs représentants ont défait les professeurs par 4 à 2. Les compteurs des élèves ont été Normand Pépin, avec deux buts, et Jean Boulanger, qui a enfilé les deux autres. Le frère C. Boulay et M. Jean-M. Bolduc ont marqué les buts des professeurs.

Vendredi

Outre cette joute de hockey, disputée vendredi après-midi, les jeunes ont aussi participé à une parade, avant l'adieu joute, et à une soirée d'animation à l'école secondaire J.P.H. Massicotte. La soirée comprenait du chant, de la danse, et une discothèque de jazz. Quelque 1100 jeunes s'y sont rendus.

Également vendredi soir, une troupe étudiante de théâtre de Québec, Les Baobabs, ont présenté un spectacle intitulé "on a volé l'Himalaya". Présenté à l'école secondaire Morissette, le spectacle a été goûté par quelque 500 jeunes. La responsable en était Mlle Claudette Moreau.

Samedi

Par ailleurs, samedi soir, les jeunes ont servi un souper à l'école Massicotte, auquel 850 convives ont participé. Il est a no-



LES ÉLÈVES DU NIVEAU SECONDAIRE de Victoriaville ont célébré avec éclat, en fin de semaine, leur festival d'hiver, par de nombreuses manifestations, auxquelles une participation sans précédent a été enregistrée. Le festival a débuté vendredi après-midi, pour se terminer dimanche soir par un concours d'amateurs. Sur notre photo, cinq responsables de ce festival, qui sont de gauche à

Le président enchanté du succès remporté

Pierrette Laroche couronnée Reine du carnaval d'hiver de Warwick

WARWICK (Y.T.) — Mlle Pierrette Laroche a été couronnée reine du carnaval d'hiver de Warwick, samedi soir, lors d'une grandiose soirée qui s'est déroulée à l'école Ste-Jeanne d'Arc de Warwick. Pierrette première remplace ainsi Rachel Première, reine de l'an dernier. Les deux autres duchesses candidates au titre de reine, Mlle France Martel et Helene Janelle, ont évidemment été déçues, mais ont félicité la nouvelle reine, qui a la population de Warwick d'ailleurs applaudit à tout rompre. Il faut dire que l'école Ste-Jeanne d'Arc était remplie à craquer par le tout Warwick, les notables, les autorités religieuses, municipales, provinciales.

M. René Houle, vice-président du carnaval et Mme Houle, M. Roch L'Heureux, président du carnaval et Mme L'Heureux, les trois duchesses évidemment et le duc de l'ex-reine, M. Bruno Allaire.

On remarquait aussi la présence du curé de Warwick, M. l'abbé Alphonse Desharnais, le député Roch Gardiner et son épouse, M. Gaston Beaudet, le député Roch Gardiner et son épouse, M. Gaston Beaudet, de même que le maire du Canton de Warwick, M. Ed Desharnais.

La personnalité la plus envoûtante fut sans contredit le traditionnel bonhomme Carnaval, joyeux comme pas un, les clés géantes de la ville de Warwick à la main.

Le fut de Mlle Martel et les deux suivantes à Mlle Laroche.

La reine a alors pris possession de son sceptre, sa couronne et sa mante, qui lui ont été données par diverses personnalités. Cette dernière a également incité la population de Warwick à être joyeuse et à participer au carnaval comme elle l'a toujours fait.

Autres activités

Rappelons les autres activités du carnaval de Warwick, qui a débuté vendredi le 2 février pour se terminer dimanche le 11 février. Le 2 février, il y eut soirée dansante pour les jeunes; le 3, il y eut exposition de peintures par des artistes locaux, dont les principaux étaient Patricia Ling, Claudette Chalifour, Lucie Marchand et Yvon Noël. L'exposition était d'ailleurs organisée par Mlle Marthe Brière et Yvon Noël, de l'Atelier des jeunes de Warwick.

Parmi les autres activités, notons les suivantes: samedi soir le 3, bal masque à l'école Ste-Jeanne d'Arc, dimanche le 4, bénédiction d'auto-neige, et boîte à chanson pour les jeunes. Mardi le 6, compétition de ballon-balai dont l'équipe gagnante fut celle du capitaine J.L. Picard, de l'A.J.R.; mercredi le 7, compétition de gymnastique, dont les responsables furent MM. Bertrand Bibeault et Yvon Martel; jeudi le 8, partie de cartes organisée par les Filles d'Isabelle, sous la responsabilité de Mme René Houle. Enfin, vendredi soir dernier il y eut sleigh-rides pour les adultes et pour les jeunes, avec réception après aux Aramis pour les adultes et à l'école Ste-Jeanne d'Arc pour les jeunes.

Samedi après-midi, Yvon Paré, instructeur de l'équipe de hockey Midget de Warwick, a mené son club à la victoire lors d'un tournoi incluant des équipes de Ste-Clotilde, St-Rémy, Tingwick et Warwick. Enfin, hier après-midi une compétition régionale de voitures auto-neige avait lieu dans un champ à proximité de la ville, avec départ du local des Aramis.

Succès

M. Roch L'Heureux, président du comité d'organisation du carnaval, s'est dit enchanté du succès obtenu par le carnaval et il a souligné l'énorme travail fourni par chacun des membres sous sa direction.

M. L'Heureux a remercié aussi la population de Warwick pour sa participation entière aux différentes activités carnavalesques.

Franc... Parler

VICTORIAVILLE (Y.T.) — Le conseil 1254 des Chevaliers de Colomb de Victoriaville procédait samedi, à l'initiation de vingt-deux nouveaux membres pour le premier degré. La cérémonie a eu lieu au local des Chevaliers, rue St-Augustin. Le grand Chevalier, M. Fernand Gagné et l'intendant, M. Jacques Pellerin, nous ont fait part qu'environ vingt autres membres seront initiés le 20 mars prochain, et que d'autres seront initiés au second degré le 21 avril prochain. Rappelons que le conseil 1254 de Victoriaville compte plus de 1100 membres.

M. Michel Marcotte, un ancien de Victoriaville, est maintenant directeur des loisirs pour la municipalité de Warwick. Il a déjà commencé son travail jouant un grand rôle pour le succès du carnaval d'hiver de Warwick, qui a battu son plein durant la fin de semaine. M. Marcotte aura pour principal travail de coordonner l'activité des loisirs de la ville.

L'auteur de ces lignes a perdu son porte-monnaie au cours de la fin de semaine, quelque part à Victoriaville ou à Warwick. Celui qui le retrouverait serait bien aimable de le rapporter au bureau du Nouvelliste de Victoriaville, aux soins de Y. Tardif.

M. André Capistran, sportif bien connu, prépare actuellement le match de hockey annuel entre les médecins et les journalistes. L'an dernier, les médecins l'avaient emporté 7-6 et les journalistes veulent reprendre le trophée cette année. Le match aura lieu au début de mars.

Le jeune Denis Proven-

Succès mitigé de la pièce de Ferron: "Les grands soleils"

VICTORIAVILLE (Y.T.) — "Les grands soleils", de Jacques Ferron, présentée par le théâtre du Nouveau Monde vendredi soir au cinéma Laurier, a obtenu un succès mitigé auprès de l'assistance, bien que ce spectacle était d'une perfection indéniable au point de vue présentation scénique. À la suite d'un manque de publicité flagrant, la salle était remplie seulement aux deux tiers, et dans l'ensemble, il semble que l'œuvre de Ferron est trop abstraite, du moins par moments, bien que d'autre part, d'insignes passages sont clairs et très adaptés à la vie moderne.

En résumé, Ferron a voulu nous résumer l'insurrection de 1837-38, l'état d'âme des patriotes de ce temps, et il a voulu faire un parallèle avec les mêmes patriotes de 1968. Quoique l'idée est géniale, elle est risquée, surtout si l'on considère que le théâtre s'exprime par des situations, et qu'il y avait plusieurs lieux sur la scène, déjà si petite du cinéma Laurier. Évidemment, la pièce a été conçue pour un plateau trois fois plus grand, soit celui du Théâtre Port-Royal de la Place des Arts. C'est là le seul inconvénient des tournées. Le plateau, Dose de nationalisme

En fin de compte, il semble que l'auteur, le Dr Ferron, un médecin québécois, ait voulu donner aux Canadiens français une bonne dose de nationalisme. En effet, les Drs Chénier de 1968 sont des individus qui pensent davantage aux "particuliers", qu'au "général". Dans la première partie de la pièce, Ferron avait montré que le Dr Chénier de 1838 pensait au général, c'est-à-dire à la patrie plutôt qu'à ses petits effets personnels.

Les comédiens sont excellents, surtout Albert Millaire, Yve Létourneau et Guy L'Écuyer, ce dernier dans le rôle d'un robinet intelligent et patriotique. La mise en scène d'Albert Millaire est excellente, mais peut-être un peu trop moderne, en ce sens qu'on abuse de la présence des comédiens sur la scène.

Enfin, mentionnons que les autres comédiens sont tous excellents.

Après une victoire à Asbestos

Les Olympiques doivent se contenter d'un verdict nul

VICTORIAVILLE (Y.T.) — Les Olympiques de Victoriaville sont demeurés au quatrième rang de la ligue Junior "B" des Cantons de l'Est, alors qu'ils ont fait match nul 6-6 hier après-midi, avec les Esperviers de Theford-Mines, dans un match disputé au centre sportif Jean Béliveau. Theford peut se compter chanceux d'avoir obtenu ce match nul, si l'on considère que les Olympiques ont dominé le jeu, mais qu'ils n'avaient qu'un gardien de but Midget devant les filets, à la suite d'une blessure subie par le gardien régulier, Denis Provencher.

Une assistance d'environ 500 personnes, dont beaucoup de jeunes, ont assisté au match. Les buts des Olympiques sont allés à Boulanger, Morisseau, Perreault, G. Garneau, Ray, Tardif et Pothier. Notons que pour Gerald Garneau, il s'agissait de son dixième but en cinq rencontres. Les compteurs du Theford ont été Lambert avec trois buts, les autres allant à Huot, Dumas et Isabelle. La joute a été ponctuée de vingt punitions, dont une mauvaise conduite au bouillant Jean-D. Laurendeau, des Olympiques.

Troisième période

5. Victo: Morisseau	2:14
(B. Garneau et Dumont)	
6. Theford: Dumas	3:45
(Lambert et Fradette)	
7. Victo: Perreault	4:22
(Pépin et Tardif)	
8. Victo: G. Garneau	5:03
(Boulanger - Thibodeau)	
9. Theford: Isabelle	4:50
(Landry - Lambert)	
10. Victo: Tardif	11:09
(Perreault et Pépin)	
11. Victo: Pothier	15:25
(Boulanger - G. Garneau)	
12. Theford: Lambert	17:05
(Landry - Isabelle)	

Punitions: Morisseau, Lessard, Couture et B. Garneau (5 min); Hamel et Laurendeau (10 minutes); Victoriaville 8, Asbestos 3

Première période

1. Victo: Pothier	10:06
(G. Garneau - Lecomte)	
2. Victo: R. Morisseau	11:49
(Thibodeau)	

Punitions: Pinard, Hamel et Lecomte (Deux fois)

Deuxième période

3. Asbestos: Coult	0:34
(Poisson - Fréchette)	
4. Victo: G. Garneau	1:27
(Pépin)	
5. Victo: G. Garneau	7:48
(Pothier)	
6. Victo: Morisseau	14:09
(Dumont - B. Garneau)	
7. Victo: Pépin	16:36
(Pothier - G. Garneau)	

Punitions: Marcotte, Laurendeau, Thibodeau, Fréchette, G. Garneau, Thibodeau, Fréchette, Desjardins (3 min)

A Asbestos

Par ailleurs, vendredi soir dernier, les Olympiques n'ont fait qu'une bouchée du club Asbestos, les battant 8 à 3 sur leur propre patinoire. Les compteurs des locaux ont été dans l'ordre Pothier, Morisseau, G. Garneau, (deux fois), Morisseau, Pépin, Dumont, Thibodeau et Yargeau. Ceux du Asbestos sont allés à Coult, et Fréchette.

Voici les sommaires de ces joutes:

Première période

1. Victo: Boulanger	2:57
(Thibodeau et Pothier)	
2. Theford: Lambert	19:47
(Lessard)	
Punitions: Dumont, Huot, Fradette, G. Garneau, Landry.	

Deuxième période

3. Theford: Huot	0:47
(Lessard)	
4. Theford: Lambert	6:25
(Dumas et Labonté)	
Punitions: Dumont, Boulanger, Morisseau, Fradette, Laurendeau, Huot, Gosselin et Couture.	

Troisième période

8. Asbestos: Fréchette	5:17
(Coutu)	
9. Victo: Dumont	8:20
(Thibodeau - B. Garneau)	
10. Victo: Thibodeau	17:47
(Pothier)	
11. Asbestos: R. Yargeau	18:31
(Godbout)	

Punitions: Morisseau, B. Garneau, Couture, G. Garneau, 5 min, 10 min et match) Pépin, (5 min.), Pinard (5 min), Marcotte (3 min, et dix minutes) Poisson, J. René, B. Garneau, Marcotte, Desjardins et Girard.



LE FRÈRE GAËTAN FORCIER instructeur de l'équipe de Victoriaville, donne ici des instructions au numéro 12, Marcel Letarte, qui vient de compter le seul but de l'équipe. Comme on le voit cette même équipe a perdu le match par disqualification.

Plaisanterie étudiante de mauvais goût

MONTREAL (PC) — "A 10 heures et 42 hier matin, deux bombardiers B-52 de l'aviation américaine ont fait exploser un engin nucléaire à puissance moyenne au-dessus de Hanoi, la capitale du Nord-Vietnam".

Cette phrase a presque déclenché une panique sur le campus de l'Université McGill, mercredi soir, alors que Radio-McGill a diffusé une émission satirique, style Orson Welles, intitulée: "Prélude: Troisième guerre mondiale".

Une centaine d'étudiants se sont massés dans le sous-sol du centre étudiant, où la station radiophonique de l'université a ses bureaux, et ont tenté de pénétrer à l'intérieur des studios. Ils n'y ont cependant pas eu accès, mais ils ont réussi à ébranler la porte de fer d'un pouce et demi d'épaisseur avant d'apprendre qu'il s'agissait d'une blague.

L'émission était inspirée de la fameuse satire radiophonique d'Orson Welles: "The War of the Worlds", la description fictive d'une invasion de la terre par les Martiens. Cette émission avait jeté la ville de New York dans la panique en 1938.

Pour ajouter à la crédibilité de leur émission, les gens de McGill avaient eu recours à des annonceurs professionnels et avaient emprunté le nom d'une station radiophonique locale.

Chris Porter, un des membres du bureau de direction de Radio-McGill a déclaré que "Prélude: World War Three", était une "expérience sérieuse en radiodiffusion".



LE CLUB AUTO-SPORT COBRA procédait samedi soir dernier à la remise des prix pour ses membres, à la suite de la saison 1967. Cette soirée qui s'est déroulée au motel Boifran, sera désormais annuelle, et couronnera les meilleurs conducteurs du club. M. François Gagnon, avec un total de 165 points, a devancé tous ses rivaux avec facilité, et a mérité le premier prix du club, soit le trophée Leo Bergeron. Par contre, Mme Raymond Roux s'est classée deuxième avec 123 points. De gauche à droite, M. Raymond Roux, président du club Auto-Sport Cobra, M. François Gagnon, Mme Roux, et M. René Lafrance, directeur des compétitions.

Mme Raymond Roux prend la deuxième position

M. François Gagnon est le meilleur conducteur du club auto-sport Cobra

VICTORIAVILLE (Y.T.) — M. François Gagnon, Mme Raymond Roux et Mlle Gisèle Gagnon ont été l'objet d'une soirée spéciale, samedi soir dernier, alors que le club auto-sport Cobra procédait à la remise des prix et trophées pour la saison 1967. La soirée, qui a eu lieu au motel Boifran, réunissait tous les membres du club.

M. François Gagnon a reçu le meilleur prix, pour son impressionnante fiche de 165 points, contre 123 pour son plus proche rival, Mme Raymond Roux. Pour sa part, Mlle Gisèle Gagnon a récolté 129 points à la suite des différents rallyes du club. M. Gagnon a reçu en plus le trophée Leo Bergeron, ce dernier étant un conducteur fort réputé en province.

M. René Lafrance, directeur des compétitions au club Cobra, a présenté la fiche individuelle des 19 premiers conducteurs du club, ayant participé aux sept différents rallyes organisés par le club au cours de la saison 1967. Ces compétitions furent le "Time Trial", le rallye camping, le rallye des dames, le rallye automobile, le Cobra UCA-SE, le slalom extérieur et le rallye extérieur.

Outre les trois premiers haut mentionnés, ceux qui ont obtenu les meilleurs pointages sont les suivants: Florian Beau-

chemin, 90 points, Raymond Roux, 81 points, Gilles St-Cyr 69 points, Yvon Pépin, 63 points, Michel Biron 60 points, Liette Biron, 60 points, de même que Lise Ramsay, Jacqueline Ouellette, 57 points, Claude Bousquet et Mme C. Bousquet, 51 points chacun. Remarquons dans chacune des compétitions, on n'alloue des points qu'aux dix premiers arrivés, d'après un règlement du club auto-sport Cobra.

Prochain rallye

D'autre part, M. Lafrance a annoncé que le club présentera un rallye prochainement, soit dimanche le 3 mars. Il s'agira du rallye des neiges, et ce sera un rallye familial qui comportera 70 milles de parcours. De plus, le 17 mars prochain, le club tiendra une chasse aux trésors, d'un parcours de 85 milles. Le directeur espère que la participation sera aussi bonne que les rallyes précédents.

En présence de plusieurs personnalités dont les maires Matteau et Montour

Inauguration officielle du motel Duvernay



A L'INAUGURATION OFFICIELLE DU MOTEL DUVERNAVY, à Trois-Rivières-Ouest, on remarquait la présence de nombreuses personnalités. Sur cette photo, nous reconnaissons de gauche à droite, M. Claude Leblanc, co-

propriétaire M. Jules Montour, maire de Trois-Rivières-Ouest, M. Harry Kwan, co-propriétaire et M. René Matteau, maire de Trois-Rivières.

(Photo: Roland Lemire)

On songe déjà à agrandir

TROIS-RIVIERES (N.L.) — C'est en présence de quelque 125 personnes, dont plusieurs personnalités qu'a été inauguré officiellement le Motel Duvernay Inc., à Trois-Rivières-Ouest, samedi après-midi.

En plus de MM. les maires René Matteau, de Trois-Rivières et Jules Montour, de Trois-Rivières-Ouest, d'importantes personnalités du monde des affaires ont assisté à cette inauguration.

A peine vient-on d'inaugurer le Motel Duvernay qu'on songe déjà à faire des agrandissements. Le co-propriétaire du motel, M. Claude Leblanc a en effet déclaré que dans un avenir rapproché, on procéderait à la construction de salles de réceptions de toutes sortes, qu'on porterait à 32 le nombre des

unités (actuellement, il y en a 18) et qu'on ferait du motel Duvernay un hôtel-motel.

C'est il y a quatre mois, qu'on a commencé la construction du motel qui mesure 170 pieds de long au coût de \$150.000. Il comprend une salle à manger, un bar-salon et 18 unités. En tout, quinze employés assurent le bon fonctionnement du motel.

Interrogé à savoir les raisons qui ont milité en faveur de l'établissement du motel Duvernay à Trois-Rivières-Ouest, M. Leblanc a dit qu'effectivement l'endroit était bien choisi surtout à cause du pont et à cause de l'auto-route qui sera construite.

Ce sont MM. Harry Kwan et Claude Leblanc, qui sont co-propriétaires du motel Duvernay.

Bon séjour et bon repos à tous les clients du nouveau MOTEL DUVERNAVY.

Laurent Beaudet

Entrepreneur en Tuile
Plastique — Tapis — Céramique
119, DU PARC CAP-DE-LA-MADELEINE
TÉL.: 375-7519

Nous avons effectué les travaux d'excavation et de terrassement au nouveau et moderne Motel Duvernay

De L'Orme Construction

Paul Charbonneau, Président

Chemin Ste-Marguerite Trois-Rivières-Ouest Tél.: 378-4591

BON SUCCÈS

au propriétaire ainsi qu'à tout le personnel du nouveau Motel Duvernay. Nous invitons la population à s'y rendre pour apprécier le confort et le modernisme de cet établissement.

Vitrierie du Centre Enr.

J.-P. Garceau, R. Lamothe, props

141, Des Érables Cap-de-la-Madeleine 378-5523

Au sujet du travail à domicile

Des syndiqués déplorent l'absence de Me Gabias à une importante assemblée

TROIS-RIVIERES (N.L.) — Le Conseil central des Syndicats nationaux de Trois-Rivières et la Fédération nationale des travailleurs de l'industrie du vêtement Inc. déplorent le fait que Me Yves Gabias, secrétaire de la province de Québec, se soit décommandé après l'heure de-

terminée pour une rencontre au sujet du travail à domicile, bien qu'il eût confirmé sa présence depuis une semaine.

On sait qu'au terme d'une grève de sept semaines à l'été de la province dans l'industrie du gant, les parties employeurs et syndicats ont conve-

nu d'éliminer d'ici 1970, le travail à domicile. Ils demandaient au gouvernement d'étendre cette prohibition à toute la province.

Les syndiqués se sont dits déçus d'apprendre en fin de matinée samedi, que le Secrétaire Gabias ne serait pas au rendez-vous et ce, sans qu'aucun motif d'explication ne leur soit fourni.

Un délégué a mentionné le fait que dans le comité de Trois-Rivières, le travail à domicile est assez généralisé et il a dit: "Serait-ce la raison qui aurait motivé l'absence de M. Gabias. La prohibition du travail à domicile qui est demandée par les

parties contractantes a pour but d'éliminer la concurrence déloyale, l'abus que certains manufacturiers contracteurs entretiennent auprès de ceux qui effectuent du travail à domicile et d'assurer aux entreprises une meilleure sécurité économique et aux travailleurs, des salaires convenables et la sécurité d'emploi.

Plus de cent vingt-cinq délégués des syndicats de l'industrie du vêtement représentant au delà de 10.000 travailleurs assistaient au local du Conseil central des Syndicats nationaux de Trois-Rivières à une réunion régulière de leur bureau fédéral.

Le nouveau procès de l'ex-ministre Yvon Dupuis s'instruira le 25 mars

MONTREAL (PC) — Le juge en chef Edouard Archambault a fixé au 25 mars prochain le début de l'instruction du procès de l'ancien ministre Yvon Dupuis. Le prévenu, qui était devant les Assises à décidé de remettre son sort entre les mains d'un juge seul, au lieu de rester de-

vant un jury. On ne sait pas encore toutefois qui présidera ce procès. Il se peut que pour cette cause, on doive recourir à un magistrat de l'extérieur de la ville, en raison de l'extrême retentissement qu'a connu cette affaire depuis le début.

Félicitations aux propriétaires

Nous avons contribué à l'installation des téléviseurs et du système de musique au nouveau Motel Duvernay.

MARCEL ROBERGE Enr.

Spécialiste en installation de tours de T.V., Antennes T.V., F.M. et couleurs

151, Mauriac Trois-Rivières-Ouest

Distributeur

Colonial Électrique Ltée

Gérant: Gaëtan Grenier

Nous sommes heureux d'avoir participé à une construction moderne, le nouveau Motel Duvernay en effectuant les travaux de stucco.

JEAN-PAUL HÉROUX

Entrepreneur plâtrier

3940, De Châteaufort Trois-Rivières

375-2225

L'installation des châssis panoramiques et les portes, est notre contribution au nouveau Motel Duvernay.

LA CIE

Lucien Leboeuf

LTEE

STE-GERTRUDE — Tél.: 33 de Trois-Rivières, composez: 374-7201

Félicitations au propriétaire du Motel Duvernay et nos meilleurs voeux de succès.

Nous avons eu le plaisir de fournir le bois et les matériaux nécessaires à cette construction.

Signalez directement de Trois-Rivières à la Visitation. 374-6146

UBALD FOREST & FILS LTEE
LIGNE COMPLÈTE DE MATÉRIELS DE CONSTRUCTION

LA VISITATION Succursale:

700 A, ST-LAURENT CAP-DE-LA-MADELEINE

374-3795

Il nous a fait plaisir de participer à la construction du Motel Duvernay, édifice moderne et accueillant.



1650, rue Léger (St-Michel)

Trois-Rivières 4

FÉLICITATIONS

AU PROPRIÉTAIRE DU MOTEL LE DUVERNAVY



M. GILLES LEBLANC

Nous avons participé à l'aménagement du Motel Duvernay en fournissant l'ameublement du motel, du bar-salon et de la salle à manger.

En achetant d'un spécialiste, vous sauvez de l'argent.

• Machines à crème glacée molle • Poêles électriques ou au gaz • Cabines • Fauteuils • Tables • Chaises • Laveuses de vaisselle • Mobilier de motel au complet.

Leblanc

EQUIPEMENT

127, ST-GEORGES TÉL.: 375-9468

CAP-DE-LA-MADELEINE

On ne reste pas froid devant ce gros gin.

Une liqueur agréable vous attend à votre première dégustation. Beau Geste, vous amènera son plaisir, son bon goût, son caractère unique, vous aura. Plus que jamais.

Le Bon Gin c'est Beau Geste.



(Photo Roland Lemire)
M. ROLAND HÉROUX, de Québec, était de gauche à droite, M. et Mme Roland Héroux et Mme et M. Gérard Trépanier.

"Un grand plat est souvent le chef-d'oeuvre de plusieurs générations", dit M. Roland Héroux

TROIS-RIVIÈRES — "Savoir cuisiner est le commencement du savoir-vivre. Savoir cuisiner, c'est aimer cuisiner. La bonne cuisine est celle où les choses doivent avoir le goût de ce qu'elles sont. En cuisine comme dans tous les arts, la simplicité est le signe de la perfection, dit-il, samedi soir, à un dîner mixte du club Akira, M. Roland Héroux, de Québec, ancien rédacteur en chef de notre journal et un des membres fondateurs de ce club, dans une causerie portant sur son violon d'Ingres, la gastronomie.

"Il n'est pas indispensable qu'un gastronome soit un par-

fait cuisinier. D'ailleurs, nous sommes tous des amateurs, et nous ne vivrons jamais assez longtemps pour devenir autre chose".

Le conférencier, dans son exposé sur les plaisirs de la gastronomie, évoquait ce mot de Saillant-Curnonsky: "Si la bonne cuisine coûte cher, la santé n'a pas de prix et le médecin coûte plus cher encore".

"Les peuples les plus civilisés sont ceux qui mangent le mieux, bien manger est une des hautes formes de la civilisation, et la gastronomie est un grand art, disait le conférencier, en donnant aux femmes le conseil

suivant: "Si vous avez des maris normaux, le temps que vous passez à votre cuisine vous vaudra autant de dividendes que celui passé à votre table de beauté".

Faisant l'éloge de la cuisine française, M. Héroux disait qu'un grand plat est souvent le chef-d'oeuvre de plusieurs générations.

Le conférencier a fait une brève histoire de la gastronomie à travers les âges, rappelant que, dès le Paradis terrestre, notre destinée a commencé à se jouer au cœur d'une pomme. Parlant de notre héritage français en gastronomie, il affirma que nos liens gastronomiques avec la France sont plus forts que jamais.

"Le Canada français de 1968 apprécie la bonne cuisine et le bon vin. La gastronomie doit être un service offert au public, et non une exploitation. Le Québec est aujourd'hui à la pointe de la gastronomie. Une bonne table attire le touriste. Chaque région devrait faire valoir les mets qui lui sont particuliers. Cette région, pour sa part, a le petit poisson des chenaux. Le lac Saint-Jean a les bleuets, le chenal du Moine a sa gibelotte.

M. Héroux terminait ses propos en disant que les familles les plus unies sont celles où l'on mange le mieux. La table créée entre les membres d'une famille des liens qu'il n'est pas facile de briser. Il terminait son exposé en lisant quelques passages d'un ouvrage de l'écrivain trifluvien Clément Marchand, soit une partie du chapitre de Courrier des villages intitulé "Une flambee de joie". C'est l'évocation d'un réveillon de Noël à la campagne, offert par son grand-père à sa parenté et à des voisins.

Il terminait, sur cette phrase: "Les chœurs les plus ardents, les mieux inspirés de la boustifaille de France ne chanteront jamais mieux leur coin de pays que l'a fait Marchand".

M. Gérard Trépanier présidait ce dîner. M. Jules Giguère a présenté le conférencier, et M. Charles Plamondon l'a remercié.

Par suite d'un accident de la circulation qui fit une victime

L'hon. juge Crête condamne M. Yvon Jutras, du Cap-de-la-Madeleine à verser \$24,652 en dommages-intérêts, à Mme Marie-Marthe Désilets

par Normand LASSONDE

TROIS-RIVIÈRES — L'hon. juge Marcel Crête, de la Cour supérieure de Trois-Rivières, vient de condamner M. Yvon Jutras, du Cap de la Madeleine à payer la somme de \$24,652 à Mme Marie-Marthe Désilets, veuve de M. Lucien Poirier, de

Trois-Rivières.

Il s'agissait d'une action en dommages-intérêts au montant de \$33,612.80 que Mme Désilets réclamait de M. Jutras, tant personnellement qu'en sa qualité de légataire universelle de son époux qui est décédé des suites d'un accident de circulation survenu à Trois-Rivières, le 8 juin 1966, dans des circonstances dont Mme Désilets imputait la responsabilité à M. Jutras.

Lors de la conférence préparatoire à l'instruction, la responsabilité de M. Jutras fut admise.

Sur le quantum, les montants réclamés ont été admis pour un montant total de \$1,632. M. Jutras a également reconnu le montant de \$1,227.80 pour frais funéraires, de sépulture et de deuil.

Mme Désilets réclamait aussi \$50,000 pour la perte d'affection, de soutien et de subsistance qu'elle était en droit de recevoir de son époux.

En premier lieu, le tribunal s'est prononcé sur la réclamation de \$1,227.80. En s'appuyant sur un arrêt de la Cour d'appel, le juge Crête a dit: "Les biens laissés par l'époux de Mme Désilets étant suffisants pour acquitter les frais résultant des décès, le tribunal en vient à la conclusion que cette partie de la réclamation ne peut être accueillie".

Par la suite, le juge s'est penché sur la réclamation de \$50,000.

"Sur le poste de \$30,000 réclamé par Mme Désilets, a-t-il dit, comme indemnité pour la perte de servitium et de consortium tenant compte de l'âge de Mme Désilets et de celui de son époux au moment de l'accident, du revenu du mari, de son expectative de vie, de la condition générale des deux conjoints, des critères d'appréciation qui ont été soumis par les procureurs, de plusieurs décisions rendues par les tribunaux dans des espèces du genre et des aléas de la vie, le tribunal croit équitable de fixer l'indemnité de Mme Désilets, pour la perte de son mari, à la somme de \$23,000".

Outre le montant des récla-

mations admises par la cour, réts à compter de l'assignation M. Jutras devra payer les inté- et les dépens.

Crevettes canadiennes vendues à Oslo

OSLO (PA)—Une firme canadienne, Malpèque de Montréal, a réussi à envahir avec succès le traditionnel marché norvégien des crevettes.

Des crevettes canadiennes ont été vendues à Oslo la semaine dernière à des prix légèrement plus élevés que ceux du marché domestique.

M. Odd Kapstad, d'origine norvégienne, est directeur de la compagnie qui possède 30 bateaux de pêche. Les crevettes sont envoyées de Montréal à New York d'où elles sont transportées par avion en Norvège.

La compagnie exporte 40 tonnes par mois en Suède. Le représentant de la compagnie à Oslo a révélé qu'une tonne seulement avait été expédiée en Norvège mais que la compagnie espérait porter cette quantité à 40 tonnes.

Télégrammes de Québec

La Tunisie au Québec

QUEBEC (C.D.) — Le ministre de la Justice, M. Jean-Jacques Bertrand, devient l'hôte jusqu'au 5 mars prochain, de M. Mohsan Tekaya, chef de la Défense sociale de la Tunisie, qui complètera un stage de quelques semaines au Québec, en vue d'étudier notre système correctionnel, plus particulièrement les problèmes de la liberté surveillée et de la réhabilitation des prisonniers. M. Tekaya sera piloté dans ses déplacements au Québec par M. Maurice Gauthier, directeur du service des prisons au ministère provincial de la Justice.

Relations internationales

Québec (C.D.) — De sources officielles, nous avons été prévenus, au Parlement provincial, que la thèse émise par M. Paul Martin, ministre fédéral des Affaires extérieures, relativement aux politiques d'Ottawa sur les relations extérieures des provinces, ne serait pas admise à Québec. Il est clair que le gouvernement Johnson entend accentuer son prestige dans le domaine des relations internationales et qu'il refusera toute intervention d'Ottawa dans ce domaine. C'est ainsi que les nouveaux diplomates, consuls ou délégués officiels de gouvernements étrangers doivent s'adresser directement au ministère des Affaires intergouvernementales de Québec pour obtenir des "rendez-vous" avec M. Johnson. Québec refusera systématiquement toute intervention fédérale dans ces rencontres "officielles". On peut donc anticiper une nouvelle escalade de

Québec dans cette juridiction internationale.

Les boueurs de New-York au travail


NEW YORK (PA)—Des milliers de boueurs s'affairaient dimanche à enlever quelque 100,000 tonnes d'ordures des rues de New York, à la suite d'une grève de neuf jours qui s'est terminée quand le gouverneur de l'état M. Nelson A. Rockefeller a obligé le maire John V. Lindsay à accepter un règlement.

D'après la formule sans précédent du gouverneur de l'état de New York, annoncée samedi soir, l'enlèvement des vidanges de la métropole américaine passera sous la juridiction de l'état. Les employés recevront des salaires qui, d'après le maire Lindsay, constituent le plus ni moins que "du chantage".

L'agence de nouvelles Reuter a révélé que le gouverneur Rockefeller aurait déclaré dimanche lors d'une conférence de presse que l'état attendra trois jours avant de prendre la direction du département de l'enlèvement des vidanges de la ville de New York afin de permettre de nouvelles négociations entre la ville et le syndicat des boueurs.

HOMMAGE DE
LORANGER & MOLESWORTH LIMITÉE
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
TROIS RIVIÈRES
Téléphone
T. R. 378-6101
Téléphone
SH. 537-9235

Le nouveau Motel Duvernay est une réussite à tout point de vue



Leo Hardy

Nous avons eu le plaisir de fournir l'équipement complet

Nos appareils et leur installation donnent toujours satisfaction

Félicitations aux propriétaires

PROVINCIAL REFRIGERATION

542, Benjamin Sulte — Trois-Rivières
TEL.: 378-4513

Félicitation aux initiateurs du projet ainsi qu'aux propriétaires du nouveau et moderne MOTEL DUVERNAY

Jean Masson

Entrepreneurs
PEINTRE - TAPISSIER
498, rue Julien Cap-de-la-Madeleine
Tél.: 376-7267

Sincères félicitations et bons succès au propriétaire du magnifique MOTEL DUVERNAY



ST-LOUIS & FRÈRE ENR.

Entrepreneur en couvertures.
1090, STE-ANGÈLE TROIS-RIVIÈRES
TEL.: 375-5814

UN MOTEL ATTRAYANT QUI OFFRE TOUT LE CONFORT MODERNE

SALON-BAR "LA CAUSETTE"

SALLE A MANGER "KIM GARDEN"

et offre à sa clientèle un service pressé et courtois en sa salle à manger avec mets canadiens et chinois, ainsi qu'en son Salon-Bar à l'atmosphère gaie et reposante.





La Causette, comme son nom l'indique, est un endroit pour s'asseoir en toute amitié, c'est moderne, confortable et reposant. Vous apprécierez la grande intimité dont vous jouissez dans ce bar.

Tous les bons mets canadiens et les exotiques mets chinois sont préparés et servis dans une propriété impeccable pour le plus grand plaisir des fins gourmets. Ouvert de 7 h. am à 2 h. am.

Voici un aspect extérieur du nouveau Motel Duvernay: 18 unités de dimensions 14' x 20' chacune; vanité extérieure dans les chambres de bain; ameublement moderne; TV, avec système communautaire; 8 suites communicantes.

MOTEL DUVERNAY INC.

5700, Boul. Jean XXIII Trois-Rivières-Ouest
Tél.: 374-2462

CLODEL CONSTRUCTION INC.

3190, rue Anjou CLAUDE LEBLANC, prop. Trois-Rivières-Ouest
Tél.: 375-1389

Pour le peu d'attention apporté au contrôle des médicaments au pays

Le gouvernement fédéral vertement semoncé par M. Martel



LORS DE LA REMISE de souvenirs à deux officiers de l'unité Pierre de Sauré, des Cadets de la Marine. De gauche à droite M. Gérard Caya, président de la filiale de Sorel de la Légion Canadienne, fait la présentation au commandant, le lieutenant Pierre Gauthier, alors que le lieutenant Thomas Lang, officier exécutif du corps reçoit son cadeau des mains de M. Lucien Larocque, président du comité civil.

Participation depuis les débuts du groupe dans la région

Deux anciens combattants honorés pour leur dévouement envers les Cadets de la Marine

SOREL (L.B.) — Deux anciens combattants de la région de Sorel, les lieutenants Pierre Gauthier et Thomas Lang, ont été honorés ces jours derniers pour le dévouement qu'ils ont apporté à l'unité Pierre-de-Sauré des Cadets de la Marine. Le lieutenant Gauthier est commandant du corps de cadets alors que le lieutenant Lang est officier exécutif. Ces deux vétérans et membres de la filiale de Sorel, Saint-Joseph et Tracy de la Légion royale canadienne participent aux activités des Cadets de la Marine depuis la fondation de ce corps à Sorel il y a neuf ans. Le commandant fondateur fut monsieur R. Duchesne.

Reprise des activités

Assemblée de l'Association pour la Santé mentale

SOREL (L.B.) — La section de Sorel, Saint-Joseph, Tracy de l'Association canadienne pour la Santé mentale reprend ses activités pour l'année 1963. Elle tiendra son assemblée générale annuelle, sous la présidence de M. Henri Olivier, mercredi prochain, à 20h30, au Château des Gouverneurs. Le président présentera le rapport annuel des activités de l'association et suggérera un programme d'action pour 1963. Après l'adoption des rapports, M. Louis-Philippe Foucault présentera la conférence invite, le Dr Gilles Lortie, contrôleur médical de l'Institut Albert-Prévost et directeur provincial du comité scientifique de l'Association canadienne pour la santé mentale. La conférence sera suivie d'un forum, pendant lequel les membres pourront se renseigner sur les problèmes de la santé mentale.

Besoin de \$3000?



Venez où l'argent se trouve!

Venez emprunter votre argent chez ceux qui ne font rien d'autre que d'accorder des prêts. 8000 prêts par jour. Des prêts pour liquider les comptes impayés. Des prêts pour faire des achats. Toutes sortes de prêts. Pour obtenir rapidement de l'argent comptant, venez où l'argent se trouve. Ou téléphonez. Dès maintenant.

BENEFICIAL
FINANCE CO. OF CANADA

Prêts jusqu'à \$3000 —
Votre prêt peut être protégé par une assurance-vie

- TROIS RIVIERES — (2 Bureaux)
 - 110A rue des Forges (Au-dessus de Reitman) . . . 375-4731
 - 315 rue des Forges . . . 375-4976
 - SHAWINIGAN — 465 • Sixième rue . . . 536-4438
 - DRUMMONDVILLE — 100 rue Marchand . . . 478-1356 (coin de rue Henri)
 - CAP DE LA MADELEINE — 52 rue Fusée, angle St. Henri . . . 378-5474
 - SOREL — 34 B rue Du Roi (Deuxième étage) . . . 743-7901
- Ouvrez le soir rendez-vous — téléphonez pour heures du soir

QUEBEC P.C.) — Le député unioniste de Richelieu à l'Assemblée législative, M. Maurice Martel, a vertement semoncé le gouvernement fédéral pour le peu d'attention qu'il apporte au contrôle de la vente et de la distribution des médicaments au pays.

M. Martel, adressant la parole au troisième Congrès des affaires québécoises organisé par les étudiants en pharmacie, à Québec, a invité le gouvernement d'Ottawa à établir une politique de contrôle, de recherche et de publicité en matière de pharmacologie.

Représentant le premier ministre Daniel Johnson, le député de Richelieu, qui est lui-même un pharmacien, a suggéré que la première étape que devrait suivre le gouvernement central serait la création d'une commission permanente ayant pour rôle l'élaboration d'une législation et d'une réglementation "tout en ayant habilité à statuer sur toutes les questions concernant les produits pharmaceutiques".

Cette commission conseillerait donc le gouvernement dans l'élaboration de sa politique pharmaceutique, en plus de jouer d'un pouvoir d'exécution et de contrôle.

Parce que le gouvernement fédéral devrait contrôler non seulement la vente des produits pharmaceutiques mais aussi les prix et la publicité, M. Martel

envisage la nécessité de créer un centre d'information pharmaceutique.

Prévention

Il en est de même au niveau des provinces où les gouvernements devraient entreprendre une campagne d'information et d'éducation populaire sur le danger de tout usage abusif de médicaments et de "charlatanisme".

Le député du parti ministériel a enfin déclaré que le gouvernement fédéral devrait obliger les compagnies pharmaceutiques à réinvestir 50 pour cent de leurs profits au Canada de façon à créer une véritable industrie pharmaceutique au pays "car à mon sens, nous ne sommes que des succursales des compagnies américaines. Dans ce domaine nous sommes encore à l'époque du colonialisme".

M. Martel est d'avis que le gouvernement central devrait inclure dans l'application du plan d'assurance-santé projeté le médicament qui en représente le coût majeur.

M. Bourassa

Pour sa part, le député libéral de Mercier, à Québec M. Robert Bourassa, a insisté sur la nécessité d'établir un lien entre l'application de l'assurance-santé et une organisation rationnelle et efficace des soins médicaux.

Pour ce faire, poursuivit M.

Bourassa, il devient impérieux de mettre sur papier des normes rationnelles relatives à la rémunération des omnipraticiens et des spécialistes ou bien de la médecine préventive et curative.

L'établissement de l'assurance-santé permettra de coordonner et d'accroître le rendement de l'une et l'autre médecine, soutient le député de Mercier.

Pour diminuer le coût de la mise en application du plan d'assurance-santé tel que préconisé par le gouvernement fédéral, M. Bourassa a signifié qu'il importe de procéder à une planification des soins médicaux et que pour en arriver là, "il est clair que le système de régimes privés ne peut atteindre un tel objectif".

Le système de régimes privés ouvre trop facilement la voie à certaines catégories de médecins qui réclament des honoraires trop élevés à cause de l'absence d'interlocuteurs dans l'établissement des coûts, a encore dit M. Bourassa.

L'avantage principal que cite le député libéral pour justifier l'application du régime d'assurance-santé universel au Québec est le fait que le Québec se classe au 16^e rang dans la proportion de la population dont la "couverture" des régimes privés est faible, d'après les conclusions du rapport de la commission Castonguay.

Mesures sévères du conseil municipal

Cinq moutons étranglés par des chiens errants

SOREL (L.B.) — Des chiens errants ont étranglé cinq moutons à Sainte-Anne de Sorel. A la suite des dommages causés par ces chiens sur la propriété de M. Jean-Paul Latraverse, et à ses cinq bêtes, le conseil municipal entend prendre les mesures les plus sévères.

On rapporte que les cinq moutons de M. Latraverse étaient bien enfermés dans la bergerie et que les chiens sont entrés par les ouvertures de la bâtisse.

Le communiqué du conseil municipal précise qu'à la suite des dépenses très considérables entraînées par cette tuerie, le conseil municipal a décidé d'être extrêmement sévère et de donner suite à la lettre du règlement concernant les chiens, tel que l'indique le code municipal, en faisant abattre tous les chiens qui ne sont pas attachés à leur maître, sans aucune exception. Il faut que ceux qui se conforment au règlement municipal n'aient pas à payer pour les autres.

Soirée culturelle à St-Grégoire

ST-GREGOIRE (D.N.C.) — Récemment, au Centre culturel, les jeunes élèves de la classe de ballet ont interprété "Ma Mère l'Oie" de Maurice Ravel.

L'assistance n'a pas ménagé ses applaudissements aux jeunes élèves de Mme Jeannine Roy, de Nicolet.

Ont aussi pris part au programme, six jeunes pianistes de notre paroisse qui ont interprété des pièces de Van de Villa, Mozart et Bach, sous la direction de leur professeur M. Gélinas. Ces jeunes sont: Christiane Bouvet, Johanne Hélie, Pierre Bouvet, Gisèle Beauchêne, Marcel Nourry et Claire Bouvet.

D'autres élèves, Lucie Cormier, Ginette Rheault, Hervé Brousseau et l'Echo de Larocheville se sont également fait entendre.

Courier Sud

Les automobilistes de la ville de Bécancour devront désormais prendre garde aux terrains de stationnement, que constituait jusqu'ici la route numéro 3. A ce sujet, le conseil municipal vient d'adopter un règlement qui interdit, à la demande de la Sûreté provinciale, tout stationnement en bordure de certaines zones étroites et de quelques virages sur cette route "nationale". Les zones concernées se situent à St-Grégoire et Ste-Angele.

— O —
Dimanche soir se déroulait à Pierreville une rencontre entre les représentants de diverses municipalités du comté de Yamaska pour la construction d'un foyer d'hébergement. Les objectifs de l'exécutif municipal de cette localité sont d'évaluer ainsi le bassin de population âgée qui pourrait alimenter le futur centre.

— O —
Le 27 février, à l'auditorium de l'Assomption, à compter de 20.30 heures, le Quatuor du Jazz libre du Québec présentera à toute la population ses diverses interprétations de jazz québécois. On sait que ce nouveau groupe tente de valoriser l'aspect folklorique d'un jazz national qui pourrait prendre forme au Québec, tout comme l'évolution suivie par nos chansonniers. L'invitation lancée à ces musiciens est l'initiative des étudiants du Séminaire de Nicolet.

— O —
Le quatorzième et dernier cours de personnalité, organisé par la Jeune Chambre de Bécancour, se déroula dimanche dernier. Une vingtaine de jeunes hommes d'affaires ont participé à cette initiative dont, à quelques reprises, le maire de Bécancour, M. Gaston Gaudet.

— O —
C'est au début du mois de mars que les contribuables des secteurs de Ste-Angele et de St-Grégoire pourront prendre connaissance d'un projet de distribution d'eau et de construction d'épaves que soumettra au conseil municipal l'équipe d'ingénieurs de cette municipalité. Depuis la fusion des diverses localités de la région de Bécancour, ce genre de travaux a été la pierre angulaire de la politique municipale de planification qui a dépensé plus d'un million de dollars dans ce domaine.

— O —
Le Service social du diocèse de Nicolet changera bientôt de nom et de charte. Les détails du projet n'ont pas encore été fixés, mais c'est la ambition de son directeur, M. Côme Bergeron. Pour l'instant, l'agence se prépare à effectuer une vaste enquête auprès de plusieurs dizaines de couples afin de déterminer leurs conditions de vie matérielles.

FAITES VITE! VOUS POUVEZ ENCORE GAGNER UN TÉLÉVISEUR COULEUR



FAITES UN ESSAI SUR ROUTE DE L'EXCELLENCE

Passez aujourd'hui même chez le concessionnaire GENERAL MOTORS de Trois-Rivières

2 25 PO. 2 À GAGNER À Trois-Rivières



A GAGNER:
Téléviseurs couleur Clairtone. Modèle de table, de luxe, ultra-moderne, garni en bois de rose et cuir noir, avec écran géant.

CE MOIS-CI SEULEMENT * AUCUNE OBLIGATION D'ACHAT * GRATIS

ESSAYEZ UNE DE CES MAGNIFIQUES VOITURES: CHEVROLET • PONTIAC CHEVELLE • BEAUMONT • CHEVY II ACADIAN • CAMARO • FIREBIRD CORVAIR • OLDSMOBILE • BUICK CADILLAC • EPIC • VIVA. LA DIFFÉRENCE EST GRANDE. NOUS ALLONS LE PROUVER! ET N'OUBLIEZ PAS QUE VOUS POUVEZ GAGNER UN TÉLÉVISEUR COULEUR CLAIRTONE.

Passez aujourd'hui à une de nos salles de montre. Faites un Essai sur route de l'excellence General Motors et remplissez un bulletin de participation. C'est tout. Mais ne manquez pas cette occasion pour découvrir ce que le Symbole d'Excellence veut dire sur la route. Il vous suffira de quelques minutes. Alors, regardez bien, écoutez bien, et vous constaterez la supériorité évidente des voitures GM sur les autres voitures 1968. Des voitures vous attendent pour un Essai sur route. Allez vous convaincre de la supériorité totale des voitures GM que nous vendons: supériorité en style, en tenue de route, en qualité, en valeur. Vous serez accueilli à bras ouverts. Mais pressez-vous, le concours de l'Essai sur route se termine à la fin de février. Chez les concessionnaires Chevrolet-Oldsmobile et Pontiac-Buick.

Offre exclusive des concessionnaires GENERAL MOTORS! une chance de gagner un téléviseur couleur et de faire L'ESSAI SUR ROUTE DE L'EXCELLENCE. TROIS-RIVIERES CHEVROLET LIMITEE SROIS AUTOMOBILES LTEE

755 CHAMPFLOUR TROIS-RIVIERES TEL: 376-3791 501 ST-AURICE TROIS-RIVIERES TEL: 374-3565